

JUSTICE

Le tribunal de commerce aménage provisoirement en haute-ville

Les locaux communs du tribunal de commerce, du tribunal d'instance et du conseil des prud'hommes vont être réhabilités. Pendant les travaux, ces juridictions sont hébergées dans les anciens bureaux d'Habitat du Littoral en haute-ville.

PAR FRÉDÉRIC VAILLANT
boulogne@lavoixdunord.fr
PHOTOS « LA VOIX »



Cet immeuble à l'angle abrite le tribunal de commerce. Le bâtiment blanc à côté accueille l'instance et les prud'hommes.

La vue des nouveaux bureaux est superbe. Situé dans un vieil immeuble à l'angle de la rue d'Aumont et de la place Godefroy-de-Bouillon, le tribunal de commerce a vue sur le palais de justice, le palais impérial, la basilique et l'hôtel de ville. Qui dit mieux ? Mais tout ceci n'est que provisoire. Il s'agit de s'installer, le temps du chantier de réhabilitation de l'ancien couvent des Rédemptoristes qui abrite d'ordinaire les trois juridictions dont la consulaire, entre la rue Faidherbe et la rue de la Barrière Saint-Michel.

Opérationnel aujourd'hui

« Mardi (aujourd'hui) à 15 heures nous serons complètement opérationnels », se félicite Maître Marquet-Paquier, un des quatre greffiers associés du tribunal de commerce. Le déménagement s'est bien passé mais ça n'a pas été simple. Les locaux provisoires sont

Les travaux de rénovation du tribunal de commerce devraient durer entre 18 et 24 mois.

plus petits. Il a fallu trouver un lieu pour les archives. « Il y en avait sur un kilomètre et demi de linéaire. Ce qui a représenté 2500 cartons », précise Maître Marquet-Paquier. Ils ont pris la direction d'Hazebrouck où un local du ministère de la Justice les héberge. Il faudra faire le chemin quand il s'agira de récupérer un papier. « Ce ne sera

heureusement pas souvent le cas car les actes sont numérisés depuis dix ans. »

Les quatre greffiers, les douze employés et les vingt-cinq juges (des chefs d'entreprise bénévoles élus par leurs pairs) seront un peu à l'étroit durant les 18 à 24 mois de travaux (ils doivent commencer le 22 octobre). Les audiences se dérouleront rue d'Aumont dans les locaux communs avec le tribunal d'instance et le conseil des prud'hommes. « Il y aura deux accueil : 6, rue d'Aumont pour le registre du commerce et des sociétés et 6, place Godefroy-de-Bouillon pour le judiciaire et les cessations de paiement. » ■

ENVIRONNEMENT

Le Club astronomique s'engage contre la pollution lumineuse



Ces amateurs d'astronomie ont présenté leur matériel mais n'ont pas pu faire de démonstration à cause de la météo.

Vendredi, le Club astronomique du littoral a tenu une conférence au Pôle plage sur ses activités et sur son engagement écologique. Cette présentation s'inscrivait dans le cadre du « Jour de la nuit », une manifestation nationale qui a regroupé près de 400 clubs, amateurs et professionnels, dans toute la France.

Malheureusement, le temps n'a pas aidé l'association qui avait prévu de conclure la conférence par une observation du ciel, bien couvert ce soir-là. De même, le froid a peut-être rebuté les visiteurs qui se sont montrés bien peu nombreux, ce qui est regrettable tant le club s'est investi pour présenter son travail et son matériel.

Nuisances

Néanmoins, rien n'a freiné l'enthousiasme des membres de l'asso-

ciation, portée par son président Cédric Giraud. Dans un décor étoilé, regroupant des photos impressionnantes du ciel dans tous ses états, des planètes, du soleil, Cédric Giraud a présenté un diaporama sur la pollution lumineuse.

Bientôt une rencontre entre amateurs

La lumière artificielle est en effet une nuisance peu reconnue mais dont les conséquences peuvent être graves sur l'écologie, l'économie, le quotidien ou même la sécurité routière (une route trop bien éclairée encourage l'accélération.)

Basé à La Capelle, le club privilégie l'observation et le terrain. Il est actif depuis le mois de mai et ne manque pas de projets pour se développer davantage. Prochainement, il participera à une rencontre astronomique de tous les amateurs du Nord de la France. ■

CONFÉRENCE

Opération promotion auprès du grand public pour le campus de la mer

C'est à l'occasion de la semaine de la science et des 20 ans de l'ULCO que le campus de la mer a organisé mercredi dernier, à Nausicaà, une journée pour présenter ses activités. Dans le cadre de cet événement, plusieurs conférences ouvertes au public ont été proposées. Des experts invités ont abordé différentes thématiques en rapport avec les axes de recherche du Campus de la mer.

Rendre la recherche accessible

« A travers cette journée et les manifestations qu'on organise, on souhaite faire connaître nos activi-



Sophie Reboul, chef de projet au campus de la mer, une structure relais entre l'université, les collectivités et le monde économique.

tés au grand public, on veut rendre la recherche plus accessible » explique Sophie Reboul, chef de projets au campus de la mer.

Depuis sa création, en avril dernier, cette structure regroupe différents partenaires et institutions. Pour Bernard Drobenko, directeur de ce Groupement d'intérêt scientifique (GIS), « la dynamique partenariale permet aujourd'hui à plus de 200 chercheurs d'échanger et de travailler dans le cadre de notre structure. »

Depuis plus d'un an, le campus de la mer a réussi à s'imposer dans le paysage comme un partenaire indispensable, un point de relais entre le monde universitaire, les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques. ■

MARINE
boulogne@lavoixdunord.fr

Cours du poisson ► Halle du poisson, quai Jean-Voisin, 62 200 Boulogne-sur-Mer, tél. 03 21 99 62 65. Cours du poisson enregistré hier à la criée : 2 t, pêche artisanale. Barbue, 5,26-7,64 ; limande franche, 0,89-1,28 ; raie, 1,34-2 ; roussette, 0,24 ; sole, 8,50-11,10 ; turbot, 6,80-11,16.

Darse Sarraz-Bournet ► Les usagers du port de commerce sont informés que la plate-forme Coastal Explorer de la société Fugro stationnera jusqu'au jeudi 15 novembre inclus, dans la darse Sarraz-Bournet. Les usagers sont invités à réduire leur vitesse et à naviguer avec prudence à l'approche de la plate-forme.

Situation portuaire commerce ► Le 16 octobre, Sea Melody (La Barbade), en provenance d'Italie et à destination des Pays-Bas, avec 3500 t de marbre.